

COURS À DISTANCE

Première générale – Géographie

Thème III – « Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? »

Question 9 « La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes. »

(10) La France : les nouvelles ruralités.

Cours (1) « Des espaces ruraux de moins en moins agricoles »

L'agriculture structure-t-elle encore les espaces ruraux en France ?

Capacités et méthodes : « Employer e vocabulaire de Géographie à bon escient. »

*En une dizaine de lignes, montrez que le programme du FEADER concerne à la fois les activités agricoles et la préservation des espaces ruraux en général en utilisant le vocabulaire suivant : **agroalimentaire, agroenvironnemental, résilient, changement climatique.***

L'Union Européenne (UE) s'est traditionnellement engagée dans le soutien aux agriculteurs *via* la Politique Agricole Commune, dont 70% du budget sont constitués d'aides directes aux agriculteurs. La France, principale bénéficiaire de la PAC (PAC), fait du maintien de son budget une des conditions *sine qua non* de tous les autres engagements européens et particulièrement des avancées en matières d'harmonisation budgétaire, thème sur lequel elle est généralement réfractaire. La PAC a globalement plutôt contribué au développement des industries agroalimentaires en France en financement le développement d'une agriculture productiviste. La dégradation continue de la condition des agriculteurs et du monde rural a permis l'entrée en scène du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) a élargi l'éventail des interventions de l'UE dans le monde agricole. Certes, par bien des aspects, le FEADER reste l'outil de promotion d'une agriculture capitaliste, productiviste et intégrée aux industries agroalimentaires : c'est d'ailleurs l'objet du thème 4 de sa priorité en France, « Les investissements dans les secteurs agricoles, agroalimentaires et forestiers ». La France, 4^{ième} puissance exportatrice agricole mondiale, est la 1^{ière} agriculture de l'UE. Mais de nouvelles perspectives d'action se dessinent : les jeunes agriculteurs (Priorité 1), nés et élevés à l'heure de la prise de conscience mondiale des risques causés par le changement climatique, sont plus ouverts aux dimensions agroenvironnementales de leur métier (Priorité 2 : « Les mesures agroenvironnementales et climatiques, le soutien à l'agriculture biologique et les paiements au titre de Natura 2000 et de la directive cadre sur l'eau »). C'est sans doute un équilibre à trouver entre une agriculture ouverte à la multifonctionnalité du monde rural et l'agriculture productiviste et capitalistique qui permettra de construire un monde rural et agricole résilient, pour reprendre une expression onusienne à la mode.

Cours (2) « Des espaces ruraux recomposés »

Comment expliquer l'inégale attractivité des campagnes françaises ?

Capacités et méthodes : « Confronter deux documents. »

1. *Quels types de régions sont concernés par la crise des services publics ? Pourquoi ?*

Deux types d'espaces ruraux sont concernés par la crise des services publics. Il s'agit des régions rurales isolées de la Métropole d'abord : c'est-à-dire les régions de moyenne montagne peu sollicitées par le tourisme d'hiver d'une part et les régions anciennement industrialisées touchées par la désindustrialisation des années 1980-2010 comme les anciens bassins houillers sur Nord-Est de la France, d'autre part. Si les espaces ruraux gagnent des habitants du fait de la rurbanisation, ces deux types de régions ne profitent pas de ce déversement des populations urbaines vers les espaces ruraux dans le cadre de la périurbanisation. Le deuxième type d'espace rural touché par la crise des services publics est constitué des espaces ultrapériphériques, essentiellement les Collectivités d'Outre-mer (COM), c'est-à-dire les Départements d'Outre-mer et les Régions d'Outre-mer (DROM). Que ce soit Mayotte, le 101^e

département français encore largement en retard de développement, la Guyane ou les deux DROM des Caraïbes (La Guadeloupe et la Martinique), l'espérance de vie y est plus faible, le travail rare, la vie chère et l'État moins présent que partout ailleurs.

Les raisons qui expliquent cet état de fait sont multiples : on peut en souligner deux. D'une part pour les DROM, l'héritage d'une tradition quasi coloniale (Les COM furent des colonies jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale) de désinvestissement des pouvoirs publics. Depuis près de 75 ans, l'État s'est engagé dans les DROM essentiellement en tant que pourvoyeur d'emplois et de subventions publiques, mais peu en tant que créateur d'emplois qualifiés : l'agriculture des DROM reste essentiellement peu productive, tournée vers l'exportation de produits primaires ou hyperspécialisés (Sucre de canne, Rhum, Bananes). Les habitants doivent souvent aller en métropole pour trouver des emplois bien rémunérés. Pour les régions de moyenne montagne et les anciens bassins houillers, la désindustrialisation s'est accompagnée d'un changement de philosophie dans l'action de l'État qui s'est concentré sur les pôles déjà attractifs (« [...] l'emploi tend à se concentrer de plus en plus dans les villes, et principalement dans les plus grandes [...] », G. WACKERMAN, *Les espaces ruraux en France*, 2018, lignes 8 & 9). Les politiques de rigueur budgétaire ont par ailleurs incité les pouvoirs publics à fermer les services les moins rentables (« [...] Fin de ligne rentable, continuez à pied [...] », dessin de Philippe TASTET), c'est-à-dire ceux situés dans les régions rurales isolées et donc peu peuplées, accentuant de ce fait le déclin démographique de ces zones : qui souhaite s'installer dans un village qui n'a plus d'école ?

2. Pourquoi le maintien des services publics n'est-il pas toujours gage de dynamisme local ?

La question est difficile car elle peut s'entendre de deux manières : d'une part, les services publics sont-ils la source, ou l'une des sources, du dynamisme local ? D'autre part, les services publics sont-ils le témoin d'un dynamisme local. Examinons les deux possibilités.

Pourquoi peut-on affirmer que le maintien des services publics n'est pas toujours la source du dynamisme local ? Les régions rurales isolées sont victimes de la concentration des jeunes actifs et de la création de la valeur ajoutée dans les aires urbaines. Même si on observe un phénomène de diffusion de la population dans les zones périurbaines, les régions de moyenne montagne et les anciens bassins industriels sont en crise démographique. Le maintien des services publics dans un territoire à la population vieillissante et pauvre peut sans doute créer quelques emplois, mais certainement pas créer du développement économique. Si on comprend bien que le maintien des services publics fait partie des impératifs sociaux d'une République « Une et indivisible », et si on admet facilement que ces services publics (Poste, école, services des impôts, gendarmerie) facilitent la vie des administrés, ils ne créent pas un développement économique autrement qu'artificiellement par le soutien à la consommation locale : mais si votre village a perdu son épicerie, les fonctionnaires qui travaillent sur votre territoire iront consommer et vraisemblablement habiter ailleurs. Le bénéfice est faible à continuer de faire fonctionner des services publics dans des territoires en crise démographique grave. Même si le départ des services publics aggrave indiscutablement la crise.

Pourquoi le maintien des services publics n'est pas toujours la manifestation d'un dynamisme local ? Autrement dit ; peut-il y avoir un dynamisme rural local même s'il n'y a plus de services publics dans un village ou une commune de l'hyper-ruralité ? Les régions rurales peuvent connaître des dynamismes démographiques et économiques qui ne sont pas liés au maintien ou au départ des services publics. En effet, les régions rurales sont les territoires privilégiés pour l'installation des jeunes couples avec enfants et, à l'opposé, des jeunes retraités. Ces « néo-ruraux » ou ces « rurbains » sont, pour la plupart, des citoyens dans l'âme. Leur réflexe est souvent de solliciter les services publics dont ils ont besoin dans ce qui a été dans leur vie leur cadre normal d'activité : la ville. Le maintien d'une école dans un village n'a pas d'impact sur les choix d'installation d'un couple de retraités. Le maintien d'un centre des impôts ne fera pas partie des critères d'installation d'un jeune couple primo-acquéreur qui travaille en ville et, pour l'essentiel, y effectue ses démarches administratives ou ses loisirs. Pour autant, retraités et jeunes couples primo-acquéreur participent au dynamisme rural local : associations culturelles, petite consommation de proximité, impôts, vie politique locale bénéficient de l'arrivée de ces nouveaux ruraux.